# Un coup d'un milliard de dollars [Paul Erdmann]

Autor(en): **Berner, Rudolf**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 272

PDF erstellt am: **02.06.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

VALAIS

# L'avenir de Brigue mis démocratiquement aux voix

La publication, l'an dernier, de plans d'aménagement du territoire conçus en haut lieu pour tout le canton du Valais, a créé dans la population non consultée un certain malaise. Afin de l'éviter, et d'assurer aux habitants d'une région un développement répondant à leurs souhaits, la commission de planification de Brigue-Glis tente une expérience intéressante de participation des intéressés.

Brigue-Glis se trouve aujourd'hui confrontée avec les différentes orientations possibles de son développement. Centre commercial par sa situation géographique, cette cité draine les habitants des vallées avoisinantes et a connu cette dernière décennie un essor important, sensible surtout dans la construction de logement.

Mais le moment est venu de faire des choix : faut-il par l'encouragement à la construction favoriser l'arrivée des habitants des alentours ou au contraire faut-il freiner cet exode en pratiquant une politique plus restrictive ? Faut-il implanter des industries dans la région ou cette cité doit-elle être un centre touristique ou agricole ? Faut-il développer les places de verdure, interdire la circulation de transit, créer des centres d'achat ? etc...

Afin d'établir des priorités parmi ces futurs possibles, la commission de planification a distribué un questionnaire à la population, questionnaire qui est un catalogue des objectifs classés en cinq groupes, eux-mêmes subdivisés en cinq sous-groupes. Les personnes intéressées sont appelées à attribuer des points à ces différentes suggestions, en fonction de leur priorité; les thèmes principaux retenus sont relatifs : à l'habitation, au travail, à la culture, aux services publics et à l'urbanisme.

Les réponses obtenues devraient permettre d'établir une hiérarchie entre ces buts et de prévoir un développement qui réponde aux vues exprimées par la majorité.

Cette expérience est intéressante à deux points de vue :

— D'une part elle ouvre peut-être la voie à une véritable démocratisation dans la définition des orientations des plans de développement. On éviterait ainsi que l'avis des spécialistes consultés, et dont la compétence est reconnue dans la partie technique de l'opération, ne fasse abusivement la loi au niveau des options fondamentales, qui n'est pas de leur ressort exclusif. Il est à noter cependant que la vraie dimension démocratique de la consultation viendrait de discussions dans les quartiers à partir des options de base proposées dans le questionnaire.

— D'autre part si la participation de la population est importante et si les propositions recueillies sont véritablement prises en considération, on aura montré une fois de plus que les citoyens peuvent être mobilisés sur un sujet qui les touche de près et sur lequel on leur offre la possibilité d'avoir prise dans le quotidien concret.

Menée par une équipe dynamique, cette consultation devrait, nous le souhaitons, aboutir à des résultats encourageants sur le point des propositions; nous tenterons de tenir les lecteurs de DP au courant, et ceci surtout lors des réalisations.

NOTES DE LECTURE

# Fiction financière

Après la fiction scientifique, la fiction politique, voici un livre de fiction financière. Ecrit par Paul Erdmann en anglais, il est disponible aujourd'hui en français et en allemand. Son titre en français : « Un coup d'un milliard de dollars » (aux Presses de la Cité).

Ce roman aurait peut-être passé inaperçu si l'auteur n'était pas bien connu à Bâle où il a été condamné en tant que responsable de la débâcle de la « United California Bank ». Il ne remettra pas les pieds en Suisse de crainte de devoir purger sa peine.

Au surplus, le récent communiqué d'une grande banque suisse (voir « La preuve par les caisses vides », DP 269) permet de se demander si parfois la réalité ne dépasse pas la fiction.

**Le folklore habituel**

« Un coup d'un milliard » ne contient pas tout ce qu'on pourrait attendre d'un livre écrit par un connaisseur, même malheureux, de la spéculation internationale. Il a ses personnages classiques ! Les banquiers sérieux de New York, Londres et Zurich, les technocrates dynamiques et les « apparatchiks » naïfs de Moscou, les capitaux arabes et un trafiquant juif, la police fédérale et le chef du Département fédéral des finances, sans parler des maîtresses bavardes et des femmes fidèles.

Paul Erdmann a-t-il voulu se venger ? Si c'est le cas, sa réussite n'est que partielle. A-t-il voulu se constituer un petit capital avec les droits d'auteur ? Il y parviendra peut-être. Une telle lecture en tout cas n'est pas totalement inutile. Elle permet de se rendre compte que les banquiers suisses et leur discrétion ne sont pas unanimement appréciés à l'étranger, même lorsque « L'Expansion » écrit : « Pourtant cette gestion plus que prudente des fonds satisfait, semble-t-il, les déposants : depuis des années (et aujourd'hui encore), ils font la queue aux guichets. »

**R. B.**